



Le 4 novembre : Appel à la grève contre l'injonction de Bruxelles sur les concessions hydrauliques !

Le contexte

Depuis quelques jours, une inflexion majeure autour du dossier hydraulique va bouleverser en profondeur la donne pour les opérateurs historiques, et particulièrement EDF. Les quatre fédérations syndicales se sont réunies le 21 octobre pour analyser ce risque de mise en demeure de la France par Bruxelles pour trop faible ouverture à la concurrence des concessions hydro-électriques.

La mise en demeure de Bruxelles vient de tomber : elle s'attaque désormais à la question de l'ouverture forcée de la **production**, et considère, qu'en France, la concurrence dans la production étant trop faible, c'est à travers la remise en jeu à marche forcée des concessions hydrauliques que les positions dominantes vont s'estomper.

Clairement la Commission signifie à la France que les engagements de l'ex ministre Borloo et de l'ex premier ministre Fillon doivent être traduits sous menace de pénalités financières.

Les enjeux

Pour EDF et son personnel, le scénario extrême suivant n'est pas à exclure :

- ✓ Accélération du calendrier de remise en jeu des concessions hydrauliques avec **interdiction pour EDF de concourir** sur les concessions actuellement exploitées,
- ✓ Remise en cause des concessions renouvelées de gré à gré depuis 1999, soit environ **la moitié des concessions exploitées ce jour**.

Les effets cumulés de ces deux injonctions cantonneraient EDF (et ENGIE dans une moindre mesure) dans une posture de spectateur de son effacement dans l'hydraulique. Ils signeraient de fait la fin du modèle hydraulique tel que nous le connaissons, tant en exploitation-maintenance qu'en ingénierie. Cela induit une remise en cause profonde du mix-électrique et énergétique d'EDF.

L'heure est grave pour l'Hydraulique, son modèle et ses emplois associés !

Les quatre fédérations syndicales, conscientes des enjeux, ont décidé de travailler ensemble à travers un plan d'actions :

- Vote en CCE EDF-SA du 22 octobre d'une résolution permettant d'engager des moyens pour lancer une campagne médiatique d'alerte de la population et des élus, et d'un communiqué de presse,
- Rencontre prévue avec la Direction EDF le 29 octobre,
- Faire de l'action du **4 novembre** une mobilisation des salariés sans précédent pour dénoncer les risques engendrés par cette mise en demeure sur l'avenir des concessions hydrauliques et les emplois associés en France,
- Demande commune de rendez vous à la Ministre Ségolène ROYAL,
- Alerte des Fédérations syndicales Européennes pour relayer nos arguments (communs) vers les commissaires européens.
- Analyser juridiquement la situation et repérer les voies de recours potentielles,
- Faire du rassemblement de Tulle le 3 Décembre un temps fort sur les questions et les usages de l'hydraulique en France,

Le 4 Novembre, la Mobilisation de l'Hydraulique doit être massive !

**TOUS ENSEMBLE POUR DIRE NON A L'INJONCTION DE BRUXELLES
et DEMANDER AU GOUVERNEMENT DE PRENDRE SES RESPONSABILITES**

Pour les modalités pratiques des actions locales, veuillez vous rapprocher de vos correspondants syndicaux locaux.